



Présentation brève et synthétique du  
budget 2024

## Préambule

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

## Cadre général du budget primitif

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un **acte de prévision** : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais c'est aussi un **acte d'autorisation** : le budget est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget primitif répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Le budget, une fois voté, permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, et de poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

## Procédure et calendrier

L'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que le budget primitif doit être voté **avant le 15 avril** de chaque année, sauf si c'est une année d'élections municipales. La date limite est alors reportée au 30 avril de cette année.

La commune de Carnoux-en-Provence a voté son budget pour l'année 2024 lors de la **séance du conseil municipal du 11 avril 2024**.

Le budget est consultable sur le site internet de la mairie. Il peut également être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux.

## Vue d'ensemble du budget primitif 2024

### En section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de diverses prestations fournies à la population (ex : cantine, centre de loisirs), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, etc.

### FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au budget 2023	10 700 117,40 €	6 700 868,46 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	- €	3 999 248,94 €
<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>10 700 117,40 €</b>	<b>10 700 117,40 €</b>

### En section d'investissement :

La section d'investissement regroupe les dépenses et les recettes préparant l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Les recettes d'investissement regroupent principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (subventions principalement allouées par le Département).

Commune de Carnoux-en-Provence – Présentation brève et synthétique  
du budget primitif 2024

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité : acquisitions de mobilier, matériel, informatique, véhicules, biens immobiliers, études, travaux.

**INVESTISSEMENT**

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au budget 2023	8 157 660,70 €	8 800 424,90 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	2 150 853,75 €	1 134 749,72 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	- €	6 251 290,27 €
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>10 308 514,45 €</b>	<b>16 186 464,89 €</b>